

de Commerce, car il y a 24 ans, M. Dobell était président de cette Chambre pour un an. Donner un banquet, c'est là un moyen de rallier les membres et de les encourager à faire partie de la chambre. Il propose qu'un comité soit nommé pour s'occuper de la chose.

M. Dobell dit qu'il doit partir bientôt pour l'Europe et ne croit pas pouvoir assister au dîner, mais il laisse tout entre les mains de la chambre.

Il annonce que durant son voyage il ira au Cap de Bonne-Espérance et que son voyage pourra peut-être être profitable au point de vue du commerce.

Il fait voir les avantages que le Canada retirerait en ayant des relations commerciales avec cette contrée qui a besoin de tout ce que nous manufacturons ici.

M. Dupré approuve l'idée du banquet mais il dit que ce sera une faute de la part de la chambre de donner ce dîner en l'absence du président et il est d'avis qu'on devrait plutôt retarder la date du banquet.

M. Audet parle dans le même sens. Finalement, il est décidé que M. Dobell télégraphiera aujourd'hui à Sir Charles Tupper pour lui demander quand il sera à Québec et s'il accepte un banquet de la part de la chambre de commerce.

Une autre assemblée de la chambre sera convoquée incessamment pour nommer un comité qui devra s'occuper du banquet, si Sir Charles Tupper l'accepte.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Auguste Dupuis, village des Aulnais, se demandant pourquoi les lignes des steamers allant dans l'Inde Ouest et la Jamaïque, ne viendraient pas à Québec. Québec y gagnerait à avoir des relations commerciales avec la Jamaïque.

Renvoyé au conseil de la chambre. On procède ensuite au ballottage pour l'élection de nouveaux membres et les meilleurs suivants ont été élus :

R. L. Turgeon, J. E. Dussault, Ernest Wurtele, U. Barthe, E. C. Fry, J. I. Ross, Max Frankenburg, N. Chouinard, J. A. Dussault, C. A. Simard.

Et la Chambre s'ajourne.

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DU PEUPLE.

L'assemblée des actionnaires de la banque du Peuple a eu lieu ce matin à 10 heures, dans l'édifice de la banque.

Il s'agissait de recevoir le rapport du comité spécial nommé à l'assemblée tenue le 17 décembre dernier.

M. Jacques Grenier a présidé.

Parmi les personnes présentes on remarquait : MM. C. A. Geoffrion, C.R.; Alphonse Leclerc, Chs. Lacaille, George Brush, William Francis, Toussaint Préfontaine, l'échevin Préfontaine, J. G. Fitzgibbon, Donald McMaster, J. N. Greenshields, F. L. Bisailon, A. E. Smith, John Morrison, Joseph Louis et A. Méthot, de Québec, lieutenant colonel Prévost, F. Brassard, F. Dixon, Jos. Robillard, ex-M.P., Louis Armstrong, John Crawford, Dr Desjardins, J. Israël Tarte, Nolan Delisle, Arthur Gagnon, Révd M. Gendron, représentant le séminaire de St Hyacinthe, J. X. Perrault, J. H. Bouterell, J. B. Allan, Alexander Stevenson, J. F. Doron, J. L. Coutlée, F. de S. Bastien, L. N. Denancourt, C.R., J. O. Dupuis, l'honorable Arthur Boyer, W. Weir, F. D. Monk, U. Garand, Collin Campbell, M. Burke, A. M. Foster, Philippe Roy et un grand nombre d'autres.

Dès que M. Grenier eut pris le fauteuil présidentiel, l'honorable Arthur Boyer, président du comité spécial nommé le 17 décembre dernier, a donné lecture du rapport suivant :

Aux actionnaires de la Banque du Peuple,

Messieurs,

Le comité nommé à l'assemblée des actionnaires de la Banque du Peuple, tenue mardi, le 17 décembre dernier et composé de MM. Weir, Dupuis, Kent, Garand, Monk et Boyer, s'est mis à l'œuvre le lendemain matin, à 9 heures 30, et après avoir choisi M. Boyer pour président, a décidé de siéger tous les jours, de trois heures et quart à six heures, et de huit heures à la fin de la soirée. L'actif de la Banque a été soigneusement examiné et évalué par votre comité.

Tous les billets du bureau principal et des succursales dans Montréal ont été vérifiés et examinés un à un, et après informations prises sur la solvabilité du prometteur et de l'endosseur de chaque billet, et après mûre délibération, votre comité a fait l'évaluation de chacun de ces billets.

Votre comité a aussi compté et examiné les débiteurs appartenant à la banque et en a trouvé le montant exact et de bonne valeur. Quant à l'évaluation des hypothèques consenties à la banque, en garantie d'avances, ou pour couvrir des comptes découverts, votre comité a basé son évaluation sur l'évaluation municipale, s'enquérant dans chaque cas de leur rang s'il y avait des hypothèques antérieures et déduisant dans ce cas les montants primant la banque et les évaluant de manière à faire la part de toute perte probable dans leur réalisation.

Tous les biens-fonds, appartenant à la banque, ont été examinés et évalués par votre comité.

Quant aux succursales en dehors de Montréal, il a été impossible d'en faire l'inspection, vu le peu de temps à la disposition de votre comité. Nous avons dans ce dernier cas exigé de chaque gérant un état de ses affaires, au 31 décembre dernier, l'évaluation de chaque valeur au meilleur de sa connaissance, déduction faite de toute perte probable, chaque état devant être accompagné d'une déclaration solennelle en attestant la bonne foi.

Votre comité a aussi, dans la soirée du 31 décembre dernier vérifié l'état de la caisse, compté lui-même les chèques, billets de banque, l'or et l'argent en caisse à cette date, et trouvé le tout exact et bien tenu. Votre comité regrette de constater que les causes premières de l'état de la banque aujourd'hui sont :

1o De la part de vos directeurs, le manque de la surveillance la plus élémentaire sur les affaires de la Banque qui a permis au gérant général d'en faire l'administration avec une incurie injustifiable, pour ne pas dire criminelle, et quoique votre comité, au cours de son enquête n'ait rien trouvé qui prouve que les directeurs ont sciemment trompé leurs actionnaires et déposants, néanmoins nous sommes d'opinion que ce manque de surveillance est la cause directe des pertes énormes subies par la banque.

2o Le manque d'inspection au bureau principal et aux succursales dans Montréal, où aucune inspection ne paraît avoir été faite depuis nombre d'années,

est une autre cause de la triste position où se trouve la banque aujourd'hui.

Tous les livres soumis à votre comité lui ont paru très bien tenus et révélant à première vue l'état de comptes découverts dont vos directeurs disent n'avoir pas eu connaissance.

Votre comité constate avec plaisir qu'il a reçu des employés de la banque toutes les informations désirables, et la connaissance parfaite de toutes les affaires de la banque de M. Richer, l'assistant-caissier, lui ont été d'une très grande valeur.

En terminant, votre comité tout en constatant que des sommes considérables ont été perçues depuis la fermeture de la banque, en juillet dernier, recommande que des mesures plus sérieuses et des moyens plus énergiques soient employés pour faire rentrer les montants importants dus en billets laissés en souffrance déjà depuis longtemps par des débiteurs solvables et en état de payer.

Votre comité, en vous soumettant ci-joint l'état des affaires de la banque au 31 décembre dernier, s'est borné à faire l'estimation de la valeur de l'actif sans tenir compte des frais de réalisation.

Signé,

ARTHUR BOYER, Président.

W. WEIR,
F. D. MONK,
U. GARAND,
A. L. KENT,
J. O. DUPUIS,

Voici l'état financier qui accompagne le rapport du comité :

PASSIF DE LA BANQUE

Billets de la banque en circulation.....	69,461
Dépôts portant intérêt dus au public.....	3,412,020.47
Dépôts portant intérêt dus au gouvernement provincial.....	17,000.00
Traites des agences non payées.....	15,870.74
Balance que aux autres banques.....	7,661.52
Dividendes non réclamés.....	3,424.87
	\$3,687,438.60

ACTIF DE LA BANQUE

	Montant réels	Montant qui sera probablement réalisé
Especies.....	5,286 34	5,286 34
Billets de la Puissance.....	17,382 50	17,382 50
Fonds de garantie pour circulation.....	41,080 66	41,080 66
Billets et chèques d'autres banques.....	24,078 00	24,078 60
Balances dues par autres banques.....	304,649 24	302,431 89
Débiteurs.....	104,5 2 00	102,500 00
Prêts à demande sur titres.....	180 50	180 50
Prêts et escomptes courants.....	2,263,522 54	2,318,026 01
Dettes en souffrance.....	1,942,045 91	
Hypothèques.....	81,792 27	72,086 41
Biens fonciers.....	160,828 26	93,371 06
Edifices de la banque et mobilier.....	350,040 17	275 000 00
Total.....	\$5,313,294 49	\$3,299,300 37
Déficit apparent.....		388,138 23
		\$3,687,438 60

M. John Morrison propose que l'assemblée s'ajourne pour permettre la publication du rapport et pour que les actionnaires aient le temps de l'étudier.

M. Crawford demande si les directeurs ont quelque projet de réorganisation à soumettre à l'assemblée.

M. Grenier dit que le rapport démolit tous les projets des directeurs. S'il y